

Jérémy, “le pape de Genève” du site « www.la-foi.fr » et sont

« *Faux problème sur l’Una Cum Non Una Cum* »

Dans une vidéo 45 minutes (**ouf! généralement ils vous en mettent pour 2h et plus !...**) le “pape de Genève” nous livre une



“démonstration” qu’il veut comme une “réfutation” du « faux-problème » de l’*Una Cum / Non Una Cum*.

Pour cela, il utilise une conversation audio entre le **Frère Peter Dimond** du *Monastère de la Très Sainte Famille* (MHFM) et un auditeur de leur *Radio*. **Les Frères Michael et Peter Dimond veulent toujours démontrer comment un catholique traditionaliste peut être justifié en recevant la communion de certains prêtres qui célèbrent la Messe traditionnelle et reconnaissent Benoît XVI comme pape...** Cette discussion du Frère Peter sert encore à cela.

Les Dimonds sont obstinés dans leur position d’aborder en connaissance de cause des prêtres hérétiques ou apostats pour la messe et les sacrements, et comme ils refusent de changer de position, et parce qu’ils enseignent publiquement cette hérésie sur leur site et aux personnes qui leur demande (où aller à la messe...etc. où comme cet auditeur...), nous allons exposer publiquement leur position hérétique, pour l’aide et l’illumination de ceux qu’ils ont peut-être trompé.

Nous reviendrons par ailleurs sur quelques-unes des **erreurs et hérésies** de Michael et Peter Dimond du “Monastère de la très Sainte Famille” (MHFM) **car leur travail sert à commencer de comprendre l’apostasie mais ensuite pour emmener dans l’impasse (*encore !!!*) et chez les hérétiques : donc le lecteur averti doit s’en servir pour les bases sur l’apostasie, mais sans rester dans leurs conseils car c’est une astuce pour récupérer les sédévacantistes qui ne savent pas...**

Le site « www.la-foi.fr » du “petit pape de Genève” est tout aussi dangereux car il diffuse dans notre langue les **erreurs et hérésies** de Michael et Peter Dimond...

Voyons donc maintenant ce qu'il en est de « leur faux-problème sur l'Una Cum / Non Una Cum » :

http://www.la-foi.fr/spiritualite/una_cum.aspx

Extrait du *Verbatim* de la conversation (2009) :

Les schismatiques radicaux et leur faux-problème sur l'Una Cum / Non Una Cum

— Frère Peter : Tu avais une question ?

— *Auditeur* : Oui à propos du *Te igitur* de la Messe. Je discutais avec ton frère la nuit dernière à propos de la prière que fait le prêtre pour l'autorité ecclésiastique, le prêtre prie pour l'évêque et pour Benoît XVI pendant la Messe, et je demandais à ton frère si ça équivaut à un sacrilège pile à ce moment-là. Cette Messe...

— Frère Peter : Eh bien, je ne suis pas du tout d'accord avec ça.

— *Auditeur* : Je ne sais pas en fait. Est-ce que tu pourrais m'éclairer sur le sujet *stp* ? Car je ne sais pas.

— Frère Peter : Laisse-moi te demander ceci : dirais-tu que les Messes de Padre Pio étaient sacrilèges ?

— *Auditeur* : C'est une bonne question ; c'est ce que ton frère m'a demandé la nuit dernière. Je lui ai répondu, oui. Je pense que le sacrifice à ce moment-là ne plaisait pas à Dieu.

— Frère Peter : La raison pour laquelle ceci est faux, et pour laquelle ont tort tous ceux qui disent que les messes où Benoît XVI est mentionné comme Pape sont forcément inacceptables, est que la prière qui mentionne Benoît XVI comme pape est **une partie accidentelle** de la Messe.

En d'autres termes, le but premier de la Messe n'est pas de prier pour Benoît XVI. Je serais d'accord si tu me disais que tu vas à la Messe simplement pour prier pour Benoît XVI comme pape. Ce serait alors totalement inacceptable et ce serait se mettre en danger. Mais le but de cette cérémonie ou liturgie est d'offrir le sacrifice de la Messe. La prière pour l'autorité ecclésiastique, est **une partie accidentelle**. Et ce qui est intéressant, c'est qu'il y a un certain nombre de personnes qui affirment que l'on ne peut pas y aller parce que cette prière particulière a une signification historique en montrant que l'on est en communion avec l'homme pour lequel on prie.

Tu vois ce que je veux dire ?

— *Auditeur* : Oui très bien. C'est ce que je pensais également avant. D'où ma question.

— Frère Peter : Tu vois, le problème avec leur argument c'est qu'ils n'arrivent pas à reconnaître que la signification historique de cette prière pour l'évêque de Rome ou pour l'homme prétendant être l'évêque de Rome, n'est pas de montrer en premier lieu qu'on est en communion avec cette personne, mais avant tout qu'on est en communion avec la papauté. Et la preuve est qu'aux différentes époques de l'histoire de l'Église, la prière est toujours restée la même à part qu'on changeait le nom de la personne dans la prière. Tu vois ce que je veux dire ?

— *Auditeur* : Oui, par exemple on peut prier pour un évêque ou un prêtre différent par exemple un ami...

— Frère Peter : ...ou un pape différent.

— *Auditeur* : Oui, tout à fait.

— Frère Peter : Donc, tu vois l'important ici c'est que la personne mentionnée est **une partie accidentelle** de la prière – importante, c'est vrai – mais le but principal de la prière est de prier en communion avec la fonction papale.

Tu vois la différence ?

— *Auditeur* : Oui.

— Frère Peter : Eh bien c'est un point clé pour la bonne compréhension de la question.

La prière reste la même, ce qui change c'est simplement qu'est inséré le nom de la personne qu'ils croient être le pape dans la prière. Donc, il ne s'agit pas avant tout d'une prière pour Benoît XVI, mais d'une prière pour montrer qu'on est en communion avec la Chaire de Rome. Et donc, pour cette raison, la signification de celle-ci est simplement de montrer qu'on est en communion avec la papauté même s'ils se trompent carrément sur la personne qu'ils croient être le pape. Il y a des personnes qui ont dit qu'aller à une Messe où l'on prie pour Benoît XVI comme pape revient à brûler de l'encens pour des idoles. C'est complètement ridicule et absurde !

Tu vois l'objectif principal de la Messe et de la liturgie à laquelle tu te rends est la Messe. Diraient-ils que tu pourrais aller à la Messe si par exemple Benoît XVI mourrait et qu'ils ne le mentionneraient plus ? Non. Donc la raison fondamentale pour laquelle tu vas à la Messe n'est pas de savoir s'il est nommé ou pas ? Tu vois ce que je veux dire ?

— *Auditeur* : Oui, tout à fait.

— Frère Peter : Donc c'est une partie mineure et ce n'est pas le but principal de la cérémonie. Et la raison d'être de cette prière n'est pas de prier pour Benoît XVI mais d'essayer de montrer qu'on est en communion avec la Chaire de Rome, et c'est pourquoi la prière resterait la même mais qu'on y insérerait des noms différents.

Et donc quand on a compris ces deux points :

1) Que ce n'est pas l'objet premier de la Messe

– tu vois ils exagèrent vraiment quand ils disent qu'en gros c'est une Messe pour Benoît XVI, c'est une très grave exagération...

— *Auditeur* : Oui, tout à fait d'accord, je n'aurais jamais dit que c'est l'objet principal.

— Frère Peter : Eh bien c'est ce qu'ils donnent comme impression.

— *Auditeur* : Oui je comprends. Je suppose que pour une messe *Novus Ordo* on peut être amené à penser cela...

...après ces 7 premières minutes, le Frère Peter part dans des divagations sur le protestantisme de l'église Anglicane et ensuite va jusqu'à déformer les actes (actions) de Saint Pie V et du Cardinal inquisiteur Pie qu'il était avant son élection comme Pape... **pour justifier leur** (du MHFM, *Monastère de la Très Sainte Famille*) **position** sur "la question d'où recevoir les sacrements aujourd'hui" et "réfuter ceux qui prétendent que ce serait un péché mortel ou compromettre la foi d'assister à une Messe où l'on prie pour Benoît XVI comme pape". (cf. leur page « [Quelques citations à propos de la discussion sur l' "Una Cum"](#) »)

* * *

En quoi les Frères Dimond vous trompent sur le problème de l'una cum et du *Te igitur* de la Messe ?

Ils **vous trompent** en vous faisant croire que « La prière pour l'autorité ecclésiastique, est **une partie accidentelle** » de la Messe, parce que « le but de cette cérémonie ou liturgie est d'offrir le sacrifice de la Messe » !!!

Bien sûr que "le but premier de la Messe est d'offrir le sacrifice"...mais la sainte Messe ne peut être célébrée par un prêtre catholique **que sur l'intimation de l'Église catholique**, nous enseigne le Concile de Trente.

La définition du Concile de Trente sur la Messe précise : « le Christ institue la Pâque nouvelle, Se constituant Lui-même comme devant être immolé sous des signes visibles, par les prêtres, **DANS L'INTIMATION DE L'ÉGLISE** ».

Le Sacrifice de la Messe est offert par des prêtres valablement ordonnés et il est impéré par l'Église.

C'est ce dernier aspect (le fait d'être commandé par l'Église) qui est systématiquement passé sous silence par tous les *théologiens* traditionalistes. C'est pourtant lui qui permet de comprendre la véritable portée de l'*una cum*. Le Sacrifice de la Messe et l'Église sont inséparables (ils sont *una cum* !). Le Sacrifice de la Messe est le sacrifice de toute l'Église et il est opéré **PAR** l'Église, parce que **l'Église est elle-même le principe de sa propre unité**. L'effet propre du sacrement de l'Eucharistie est de **produire l'unité de l'Église**. Il faut donc que **cette unité qui découle de la Messe ait l'Église pour origine et pour principe**.

Or, **l'unité de l'Église est hiérarchique**. Le commandement de l'Église qui ordonne aux évêques et aux prêtres de célébrer le Saint Sacrifice est à l'origine de l'unité de l'Église. Ce commandement est réalisé par le fait que le chef de l'Église catholique, le Pape, célèbre ce sacrifice **en même temps et de la même manière** avec tous les évêques et tous les prêtres catholiques. **C'est donc la Messe du pape qui est en droit et en fait le critère vivant de l'unité**. Ceux qui reçoivent le commandement de l'Église (évêques et prêtres) doivent célébrer le même sacrifice que celui qui donne le commandement.

Le premier paragraphe du *Canon de la Messe* commence par les mots : « *In primis...* » Cette prière indique les sujets à qui le fruit du Saint Sacrifice est nécessairement communiqué, en justice (mérite *de condigno*). Le Saint Sacrifice est offert **PAR** L'Église et **POUR** l'Église. Il est donc normal que ce soit l'Église qui bénéficie la première (*in primis*) des fruits du Sacrifice. Cette prière *In primis...* fait partie intégrante du Canon, et elle est obligatoire pour toutes les Messes.

Le deuxième paragraphe *Memento Domine...* ou “memento des vivants”, mentionne des personnes particulières et est facultatif. Le prêtre peut ne mentionner personne.

La prière *in primis...* demande en justice que le fruit du Sacrifice soit appliqué nécessairement à toute L'Église et à ceux qui la représentent hiérarchiquement, **c'est-à-dire le pape et l'évêque du lieu** (pas un autre évêque). Le fruit du Sacrifice n'est appliqué en justice qu'en faveur de la personne qui accomplit l'oblation : **ici c'est L'Église unie au Pape et à l'évêque du lieu**. *Una cum* signifie aussi que le Pape et l'évêque du lieu sont un même *offrant* avec le célébrant. « **Il n'y a pas d'eucharistie sans l'évêque** » disait saint Ignace d'Antioche.

En effet, **l'évêque**, “Ordinaire du lieu”, a été établi par le Seigneur Jésus Lui-même comme un **centre de communion**. Saint Irénée affirme : « **l'évêque est dans L'Église et L'Église est dans l'évêque** ». Donc, se séparer de l'évêque légitime et catholique du lieu, c'est se séparer de l'Église catholique. Établir un autre évêque avec des pouvoirs épiscopaux complets, c'est établir une autre Église diocésaine. La Messe de l'évêque ne fait qu'une Messe **avec** celles de tous les prêtres de son diocèse. Si tel prêtre et tels fidèles réunis en tel lieu offrent le saint Sacrifice en communion avec (*una cum*) l'évêque de ce lieu, ils constituent l'Église en ce lieu. Le fruit de la Messe est d'abord pour l'Église hiérarchique telle qu'elle est réalisée en ce diocèse, parce que c'est cette Église particulière qui offre en commun le Sacrifice.

Or, l'Église n'est une que si elle est une avec l'évêque, pasteur de cette Église particulière en qui réside l'Église (*l'Église est dans l'évêque*). Mais elle est une dans la mesure où elle est en communion avec l'évêque de Rome qui est aussi l'évêque de cette Église particulière, selon le dogme de la Primauté de juridiction du Pape (Vatican I, *Pastor Aeternus*). Cette Messe célébrée par le prêtre en ce diocèse l'est aussi par l'évêque du lieu et par le pape. **L'unité liturgique réalise l'unité hiérarchique et la renforce.**

Tous les rites liturgiques de l'Église catholique (latin, grec, syriaque etc..) ont le même Canon. Il existe des variantes de détails mais l'essentiel du Canon est identique dans tous les rites : les textes et les gestes expriment la réalité du Sacrifice non sanglant de la Croix. **TOUS LES PRÊTRES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DOIVENT CÉLÉBRER ESSENTIELLEMENT LA MÊME MESSE QUE LE PAPE.** À cette fin, chaque évêque diocésain garantit pour tout son diocèse que les normes liturgiques appliquées dans son diocèse sont conformes aux normes romaines, et donc que la Messe qui est célébrée par tous les prêtres de son diocèse est conforme à **LA MESSE PAPALE, NORME UNIVERSELLE POUR TOUTE L'ÉGLISE.**

Le fruit de la Messe est appliqué d'abord à l'Église. Le ton employé par le prêtre pour ce paragraphe *in primis* est le ton intimatif. **Le prêtre intime à Dieu d'accorder en justice au Pape, à l'évêque du lieu et aux fidèles les mérites de Jésus-Christ**, car tous sont des membres du Corps mystique du Christ et ont droit en justice à participer aux fruits de la Messe. **Cela exclut absolument tous les schismatiques, les hérétiques et les apostats, qui ne sont plus membres de l'Église.**

Par contre, au Memento des vivants (deuxième paragraphe), le prêtre signale à la miséricorde de Dieu tel ou tel : « *Souvenez-Vous, Seigneur, (si Vous le voulez bien) de tel ou tel* ». Ce Memento ne fait pas partie intégrante du Canon, il est tout à fait possible de prier pour l'antipape à ce moment-là afin qu'il se convertisse. Il recevra des grâces dans la mesure de ses dispositions intérieures.

QU'EN EST-IL DE LA MESSE EN TEMPS DE CHÂTIMENT ?

Comment, dans notre situation où nous sommes privés de pape et d'évêques diocésains catholiques, la Messe sera-t-elle encore mandatée par l'Église ?

Les *théologiens* traditionalistes ont **toujours éludé la question** en prétendant qu'il fallait faire *comme avant* ou *comme toujours*. Les Prieurés sont devenus *nos paroisses*. La juridiction de suppléance a été inventée pour justifier tous les abus de pouvoir juridictionnel et répondre facilement à tous les problèmes.

La réalité, c'est que nous ne pouvons plus célébrer la Messe comme avant parce que les structures hiérarchiques de l'Église catholique (pape, évêque, curé) ont été remplacées par de nouvelles structures hérétiques, qui n'ont plus rien à voir avec l'exercice catholique de l'Autorité et du sacerdoce.

La sainte Messe ne peut pas aujourd'hui être célébrée « *pro Ecclesia una cum Francisco* », Bergoglio étant un usurpateur et un antichrist. Il n'est pas uni à l'Église et il ne célèbre pas cette Messe. Il célèbre la **Cène montinienne invalide et abominable aux yeux du Seigneur**. En outre, déclarer Bergoglio *una cum Ecclesia*, c'est affirmer que la Messe que l'on célèbre est commandée par un **hérétique**. Dire que l'Église est unie à un chef hérétique, de fait hors de l'Église, dans l'acte même du Sacrifice de l'Église constitue un **MENSONGE** et un **SACRILÈGE** contre le **sacrement de l'Eucharistie, sacrement de l'unité de l'Église**. Communier avec un hérétique dans l'acte suprême de la liturgie relève de *la communicatio in sacris*. Cette participation aux rites sacrés avec un hérétique est un délit passible de **l'excommunication ipso facto**. Seule l'ignorance peut

excuser du péché et de la peine canonique. De fait, beaucoup de fidèles et de prêtres ignorent la gravité des Messes célébrées *una cum Francisco*. **(Ou autres antipapes “régnants” selon l’époque !!!)**

Or, le Droit Canon enseigne :

« Il n’est pas licite aux fidèles d’assister activement de quelque manière que ce soit ou d’avoir part en des choses sacrées avec les non catholiques. » (canon 1258)

« Celui qui aide spontanément et en connaissance de cause à la propagation d’une hérésie, de quelque manière que ce soit ou qui communique en choses divines (liturgie, sacrements) avec des hérétiques à l’encontre du canon 1258, est suspect d’hérésie. »

→ **Abbé Xavier Grossin**, in « LE PROBLÈME DE L’UNA CUM PROBLÈME DE L’HEURE PRÉSENTE », LA TOUR DE DAVID, Juillet 2001

* * *

Alors, le Frère Peter qui va embrouiller cet auditeur... jusqu’à lui dire :

« ...le problème avec leur argument c’est qu’ils n’arrivent pas à reconnaître que la signification historique de cette prière pour l’évêque de Rome ou pour l’homme prétendant être l’évêque de Rome, n’est pas de montrer en premier lieu qu’on est en communion avec cette personne, mais avant tout qu’on est en communion avec la papauté. **Et la preuve est qu’aux différentes époques de l’histoire de l’Église, la prière est toujours restée la même à part qu’on changeait le nom de la personne dans la prière...** »

« Donc, tu vois l’important ici c’est que la personne mentionnée est **une partie accidentelle** de la prière – importante, c’est vrai – mais le but principal de la prière est de prier en communion avec la fonction papale... »

« **La prière reste la même, ce qui change c’est simplement qu’est inséré le nom de la personne** qu’ils croient être le pape dans la prière. Donc, il ne s’agit pas avant tout d’une prière pour Benoît XVI, mais d’une prière pour montrer qu’on est en communion avec la Chaire de Rome... »

Que c’est là de la théologie de bas-étage !!!

N’a-t-il jamais appris ce que le célèbre liturgiste Dom Prosper Guéranger OSB, commente dans son “Explication des prières et des cérémonies de la messe, réédition 27” ???

*Le célèbre liturgiste Dom Prosper Guéranger (Explication des prières et des cérémonies de la messe, réédition 27 : **saint Pie V prescrit de prier ainsi** : « Te igitur, clementissime Pater, per Jesum Christum, Filium tuum, Dominum nostrum, supplices rogamus, ac petimus, uti accepta habeas et benedicas, haec † dona, haec † munera, haec † sancta sacrificia illibata. In primis, quae tibi offerimus pro Ecclesia tua sancta catholica : quam pacificare. custodire, adunare et regere digneris toto orbe terrarum : et omnibus orthodoxis. atque catholicae et apostolicae fidei cultoribus. Memento, Domine... etc Bruxelles 1986, p. 106) commente : « **Si le Saint-Siège était vacant, cette mention serait omise** ».*

Le même auteur a des paroles consolantes pour les chrétiens vivant en période de vacance du Saint-Siège : « Qu’un Decius produise par ses violences une vacance de quatre ans sur le Siège de Rome, qu’il s’élève des antipapes soutenus les uns par la faveur populaire, les autres par la politique des princes, qu’un long schisme rende douteuse la légitimité de plusieurs pontifes, l’Esprit Saint laissera s’écouler l’épreuve, il fortifiera, pendant qu’elle dure, la foi de ses fidèles ; enfin, au moment marqué, il produira son élu, et toute l’Église le recevra avec acclamation » (Dom Guéranger : L’année liturgique, mercredi de la Pentecôte).

http://www.virgo-maria.org/mystere-iniquite/documents/chapters/documents_published/doc3/node76.html

On le voit ici, les Frères Dimond, O.S.B. (!!!) ont encore bien des choses à apprendre de l’illustre Dom Prosper Guéranger OSB !!!

Le Pape Saint Pie V, estimant qu'il n'est nullement impossible que le Siège devienne un jour vacant a, lui aussi, réglé cette éventualité, non pas sur le plan administratif, mais liturgique. **Dans le missel d'autel figurent, au début, les instructions comment il faut célébrer la messe. Il est bien précisé que** — disons-nous ? ORDONNÉ ! — **qu'en cas de vacance du Siège apostolique, le célébrant doit omettre la mention du pape au canon de la messe** (« *Una cum famulo tuo papa nostro N.* »). « **Là où il dit “en union avec votre serviteur notre pape N.”, il exprime le nom du pape ; d'autre part, quand le Siège apostolique est vacant, les paroles précitées sont omises** » (St. Pie V : *Missale Romanum* ; « *Ritus servandus in celebratione Missae* », ch. 7, § 2). Le prêtre doit reprendre le texte à partir de “*et omnibus orthodoxis,*” etc. « et tous les orthodoxes, »...

Même dans le *Missel Romain 1962 : Ritus servandus in celebratione Missae* :
VIII — Le canon de la messe jusqu'à la consécration

http://www.ceremoniaire.net/pastorale1950/docs/ritus_servandus_1962_2.html#VIII

« **À : una cum famulo tuo Papa nostro N., il prononce le nom du pape ; si le siège est vacant, ces mots sont omis.** »

En outre **Saint Robert Bellarmin** dit que les trois prières qui commencent notre Canon (le *Te igitur*, le *Memento des vivants*, et le *Communicantes* qui contient les noms des saints) **sont une seule prière**. La troisième, le *Communicantes* (en communion avec) joint “les mortels qui sont dans l'Église militante aux “saints qui règnent avec le Christ dans le Ciel”...

Comme le rappel ici en 1980 dans une *causerie*, le Père Guérard des Lauriers (dominicain, théologien éminent, fondateur de la *Fraternité Saint-Dominique*, du couvent des Bonshommes d'Avrillé et future un évêque sédévacantiste [ou sédévacationniste] l'année suivante :

Lien audio : http://catholicapedia.net/audio/1980_Mgr_GUERARD_des_LAURIERS_Le-pb-una-cum_Te-igitur.mp3

* * *

La vie de l'Église visible continue, même pendant qu'elle est privée de pape. Il y eut même des sacres d'évêques durant la vacance du Siège apostolique.

Et le pape Paul IV précise que cette vacance peut durer fort longtemps. Si un usurpateur était élu illégitimement, le Siège serait vacant, « **et ce quelle que soit la durée de cette situation** » (*Cum ex apostolatus*, § 6).

« LES CATHOLIQUES FIDÈLES À LA TRADITION, MÊME S'ILS SONT RÉDUITS À UNE POIGNÉE, VOILA CEUX QUI SONT LA VRAIE ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST »

(Saint Athanase : *Lettre aux fidèles de son Patriarcat d'Alexandrie*).

* * *

Et puisque le Frère Peter déclare :

« *Il y a des personnes qui ont dit qu'aller à une Messe où l'on prie pour Benoît XVI comme pape revient à brûler de l'encens pour des idoles. C'est complètement ridicule et absurde !* »

Vous prendrez la peine, chers lecteurs, de lire deux textes important pour comprendre le problème crucial pour l'avenir du mouvement traditionaliste :

LOUIS-HUBERT REMY

LE PROBLÈME DE L'UNA CUM PROBLÈME DE L'HEURE PRÉSENTE

**L'erreur engendre la division.
Ce n'est pas celui qui dénonce l'erreur qui cause la division,
mais celui qui la prêche**

Lien PDF : http://wordpress.catholicapedia.net/wp-content/uploads/2014/05/CC32_LHR_Le-probleme-de-l.una-cum_32p..pdf

Lien Epub : http://catholicapedia.net/Documents/cahier-saint-charlemagne/eb/CC32_LHR_Le-Probleme-de-l.Una-Cum_-_Louis-Hubert-Remy.epub

et :

LE GRAIN D'ENCENS : LES SÉDEVACANTISTES ET LES MESSES *UNA CUM*

ABBÉ ANTHONY CEKADA

www.traditionalmass.org

POUVONS-NOUS ASSISTER À UNE MESSE TRADITIONNELLE OFFERTE

“EN COMMUNION AVEC VOTRE SERVITEUR BENOÎT, NOTRE PAPE” ?

“Ne laissez pas votre langue prononcer ce que votre cœur sait ne pas être vrai...
Dire *Amen* est souscrire à la vérité”.
Saint Augustin, sur le Canon

“Notre charité est mensongère car elle n'est pas sévère ;
et elle n'est pas convaincante car elle n'est pas véridique...
Là où il n'y a pas la haine de l'hérésie, il n'y a pas de sainteté”.
Père Faber, *Le Précieux Sang*

Lien PDF : http://wordpress.catholicapedia.net/wp-content/uploads/2014/05/CC389_Cekada_LE-GRAIN-D.ENCENS-et-l.una-cum.pdf

Lien Epub : http://catholicapedia.net/Documents/cahier-saint-charlemagne/eb/CC389_Le-Grain-d.Encens_-_Abbe-Anthony-Cekada.epub